



Midi Corrèzien  
Communauté de communes

AFFICHÉ LE

19 JUL. 2019

MAIRIE DE NOAILHAC  
19500



Mairie de  
**Noailhac**

# AVIS DE MISE À DISPOSITION DU DOSSIER AU PUBLIC

Le public est informé qu'il sera procédé à une mise à disposition du dossier de modification simplifiée du PLU de NOAILHAC pour les secteurs de « FOSSE » et « CHABRIGNAC » du lundi 29 juillet 2019 jusqu'au vendredi 30 août 2019 inclus en mairie de NOAILHAC.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles seront tenus à la disposition du public à la mairie de NOAILHAC du lundi 29 juillet 2019 au vendredi 30 août 2019 inclus, aux horaires d'ouverture de la mairie à l'exception du vendredi 16 août, des dimanches et des jours fériés à savoir : le lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, le mercredi de 16h00 à 18h30 et le vendredi de 14h00 à 18h00.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance à Justine Lavalie, (Communauté de communes Midi Corrèzien, Rue Emile Monbrial 19120 BEAULIEU-SUR-DORDOGNE ou à [j.lavalie@midicorrezien.com](mailto:j.lavalie@midicorrezien.com)). Il sera, en outre, également disponible durant la mise à disposition du dossier au public sur le site Internet de la Communauté de communes à l'adresse suivante : <https://www.midicorrezien.com/urbanisme/les-projets>

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Madame Justine Lavalie, chargée de mission urbanisme à la Communauté de Communes Midi Corrèzien ([j.lavalie@midicorrezien.com](mailto:j.lavalie@midicorrezien.com) / 06.32.82.84.98).



  
Le Président de l'EPCI